



Groupe Rassemblement National

Conseil municipal du 24 septembre 2018

Délibération n° 2018-187 Budget principal – Budget supplémentaire 2018.

Intervention de Michel Chassier

Monsieur le Maire, mes chers collègues,

Ce budget supplémentaire constitue un ajustement classique, suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2017, complété, et c'est une bonne nouvelle par des recettes supplémentaires plus importantes que l'année dernière, ainsi que l'annulation d'un reversement au FPIC, ce qui au total représente 1 million d'€ de recettes hors report du résultat qui avait été anticipé

Cela permet d'améliorer le niveau de l'épargne, d'emprunter moins tout en faisant un effort d'investissement plus important qu'en 2017, ce dont on ne peut que se féliciter dans le contexte que nous connaissons.

Mais il faut toutefois souligner qu'en face des 2 475 000 € d'investissements supplémentaires post BS, par rapport à 2017, on trouve aussi 3 142 000 € d'emprunt supplémentaire, ce qui signifie que vous avez fait le choix d'emprunter davantage afin de compenser la baisse des dotations.

Cela peut se justifier étant donné le niveau historiquement bas des taux qui nous sont proposés sur le marché, attention cependant, je l'ai signalé tout à l'heure, au risque sur les taux variables.

Pour ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, nous savons qu'elles font l'objet d'un suivi d'autant plus attentif que nous sommes dès cette année confrontés à la menace d'une sanction si nous ne respectons pas l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement qui nous est imposé.

Votre lettre de cadrage budgétaire pour 2019 le confirme.

Or, par rapport à la situation de 2017 après BS, nous sommes sur une hausse de 1,14%. Certes les dépenses sont toujours évaluées avec une petite marge prudentielle, mais en 2017 leur taux de réalisation au Compte administratif était de 99,92%, c'est dire combien les prévisions sont serrées dans un contexte inflationniste, puisque l'on serait au minimum à 2% cette année.

On peut le constater avec le poste carburant, qui augmente de près de 16% par rapport au montant initial, et au total 374 000 € de dépenses nouvelles charges à caractère général, qui pour l'essentiel sont des hausses subies.

Mais nous aurons l'occasion d'en reparler lors du débat d'orientations.